

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire tenue ce **trentième jour de novembre 2009 à 21h00** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

09-11-348

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 130 000 \$ pour l'acquisition d'une chenillette pour le déneigement des trottoirs

Avis de motion est donné par le conseiller Rock Paquin, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 130 000 \$ pour l'acquisition d'une chenillette pour le déneigement des trottoirs.

09-11-349

Levée de la séance extraordinaire

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, la séance extraordinaire est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière